

PROTECTION CONTRE LES INTERCEPTIONS D'INFORMATIONS CLASSEES SECRETES

La norme TEMPEST est consacrée aux ondes électromagnétiques émises des appareils (à la fois émises et dirigées) et évalue le risque d'interception.

Tous les appareils électriques et électroniques génèrent un rayonnement électromagnétique. Le rayonnement CEM provenant d'appareils de traitement de données, tels que les ordinateurs portables ou les téléphones portables, contiennent des informations sensibles qui peuvent être facilement interceptées.

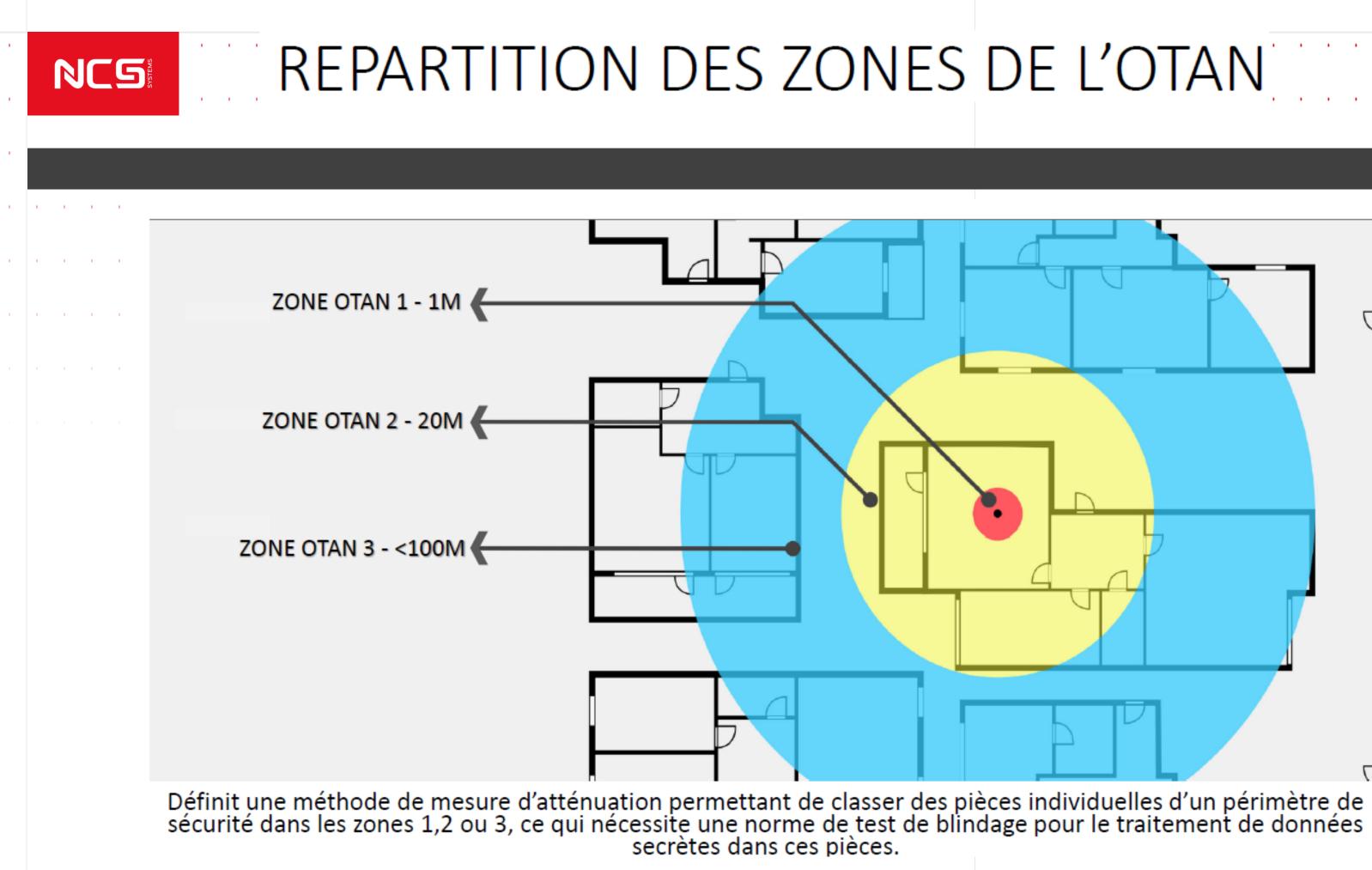
Un récepteur peut évaluer ces signaux sans être détecté sans avoir un accès direct à l'appareil d'origine

•	ſ		EAUXTEM	PEST
•				
•	• •			
0	• •			
0	•	STANDARD	FULL	INTERM
		OTAN SDIP-27	NIVEAU A	NIVEA
		Zones de l'OTAN	Zone 0	Zone

•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	•																•	•			•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

EDIATE	TACTICAL
AU B	NIVEAU C
e 1	Zone 2

.





.

.

•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	

.

. .

NIVEAU A	NIVEAU B
Le niveau Tempest A est la norme de l'OTAN la plus stricte et elle est donc parfois appelée « FULL ».	Le niveau Tempest B est la prochaine norme plus stricte de l'OTAN, également appelée « IMMEDIATE ».
Le niveau A s'applique aux environnements et équipements où une interception immédiate peut survenir à proximité de la pièce	Cette norme s'applique aux appareils qui ne peuvent pas être interceptés à une distance supérieure à 20 mètres
adjacente (à environ 1 mètre de	Cette norme Tempest s'applique aux
distance).	appareils fonctionnant dans la zone 1 de l'OTAN. Cette norme protège les
Par conséquent, cette norme	appareils à la fois à une distance libre
s'applique aux appareils fonctionnant	de 20 mètres et à une distance
dans la zone 0 de l'OTAN.	comparable à travers les murs et obstacles.

.

.

the second s

.

• •		•	•										
• •		•	•										
			•										
	NIVEAU C												
е	Le niveau Tempest C est également appelé « TACTICAL ».												
ls	Cette norme protège les appareils à												
à	une distance libre de 100 mètres ou												
S.	à une distance comparable à travers les murs et les obstacles.												
x		•											
1	Cette norme s'applique aux	•	0										
re	environnements et aux appareils situés dans la zone 2 de l'OTAN.	1											
C													

•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	• •	•	'
•	•	•	•	i.			•	•	•	•	•	• •	•	•
•	•	•	•	•				•	•	•				
	•	•	•	•	S S S S S S S S S S S S S S S S S S S			•						
	8	ł	•	٠			•	•	•	•		0		0
,	•	٠	•	ł			÷	e.	•	•				
	•					conçoit des								
				1	solutions informatiques industriels de afin de tenir les exigences de la norme T		,	i.						
					Notre savoir faire nous permet égalen des laptops et tablettes à cette norme.	nent d'adapter	i.	ł	,	·				
									ł.	i.				
					Enfin, en collaboration avec un labor OTAN nous vous proposons de prendre démarches de certification des configura	e en charge les							A	

